

Les enquêtes conjointes internationales et la coopération sur le terrain : une perspective différente sur comment les enquêtes sur le trafic de cocaïne sont menées

Jusqu'à présent, *aucune étude n'avait porté sur une équipe d'enquête mixte qui aurait une dimension internationale*, c'est-à-dire qui aurait impliqué deux pays ou plus dans le processus d'enquête. Cela peut paraître *surprenant*, puisque l'on assiste ces dernières années à une valorisation et conséquemment à une multiplication de l'utilisation de ce modèle par les organismes policiers. L'impératif d'une reconfiguration structurelle de la réponse policière s'est imposé pour réduire les problèmes de duplication des enquêtes ainsi que les frictions interjuridictionnelles. Das et Kratcoski, (2001) expliquent que la coopération policière internationale pourrait être renforcée si on portait davantage attention au niveau opérationnel des activités policières. Toutefois, la constitution de partenariats interorganisationnels n'est pas une mince affaire et elle exige que certaines règles soient respectées. La mise en commun de techniques d'enquête, la diversité des cultures organisationnelles, la multiplicité des pratiques managériales et l'envergure relative des agences impliquées font en sorte que le déploiement des équipes constitue un défi majeur sur le plan organisationnel. Également, plusieurs auteurs ont constaté l'émergence de structures de coopération policière internationale à travers des instruments comme les traités légaux d'assistance mutuelle (Benyon et al, 1993; Fijnaut, 1993, Nadelmann, 1993, Andreas et Nadelmann, 2006). Bien qu'une typologie en trois niveaux d'analyse de la coopération policière internationale ait été proposée et reprise (Benyon, 1996; Bigo, 1996; Andreas et Nadelmann; 2006), *les études réalisées dans ce cadre sont principalement macrosociologique*. De plus, *la grande majorité de ces études sont principalement descriptives et s'attardent surtout aux mises en forme des ententes et des traités*. Quelques analyses mésosociologiques existent. Elles tiennent compte de l'importance d'organismes d'aide à la coopération comme INTERPOL ou EUROPOL (Gerspacher, 2005; Gerspacher et Lemieux, 2005, Gerspacher, 2002; Deflem, 2002). Mais *les analyses microsociologiques (les pratiques d'enquête 'internationales') sont inexistantes*. Les facteurs opérationnels, c'est-à-dire ceux qui influencent directement l'enquête, n'ont pas encore été examinés profondément. Il est intéressant de s'attarder à ces facteurs pour comprendre ce qui limite la coopération ou au contraire, la favorise.

Cette présentation avait pour but de répondre aux questions suivantes : *Quels sont les enjeux majeurs dans une enquête conjointe internationale? Comment ces enjeux se comparent à ceux qui ont été relevés dans les enquêtes conjointes « nationale »? Nous avons utilisé une approche comparative pour comprendre les différences et les ressemblances entre les deux dynamiques.*

Les enquêtes conjointes utilisées sont l'Opération Printemps 2001, qui est l'exemple d'enquête nationale et l'Opération Calvette, qui est l'exemple utilisé comme enquête internationale. Les analyses portent sur les différentes dynamiques observées suite à l'étude des deux enquêtes conjointes. Il faut d'abord mentionner une complexité plus grande dans les enquêtes conjointes internationales, par rapport à ce qu'on a pu observer au sein de celles qui étaient nationales. Les principaux facteurs abordés concernent le politique, le législatif et le normatif, l'économique, le culturel, l'aspect fonctionnel, le leadership et la visibilité et finalement l'hostilité de l'environnement, c'est-à-dire le degré de corruption policière. Ces éléments sont fondamentaux dans l'établissement et le maintien d'une coopération, mais ils adoptent une dynamique différente selon que celle-ci est internationale ou nationale.